

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 MARS 2017

Etaient Présents, 49 titulaires, 4 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Jacques NAYA, Dominique FOIX, Maïlys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Michel LAUGA	à	Michel NOUSSITOU
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Maylis DEL PIANTA
	David CORBIN	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
	Jacques MARQUEZE	à	Elisabeth MEDARD
	Christophe GUERY	à	Dominique FOIX
	Jean-Pierre TERUEL	à	André BERNOS

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Michel NAVAILLES	suppléant de	Bernard MORA
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

Absents : Jacques CAZAURANG (excusé), Joseph LEES (excusé), Jean CAMSUZOU (excusé), Rosine CARDON, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé), Pierre SERENA (excusé), Gérard LEPRETRE (excusé), Henri BELLEGARDE (excusé), Jean GASTOU (excusé), Jean-Claude COSTE (excusé)

RAPPORT N° 170330-46-DIV-

ACQUISITIONS ET TRAVAUX DIVERS

M. AURISSET expose :

Restauration collective

Il est prévu d'acquérir un four de remise en température (15 niveaux) auprès des Etablissements SARRAT pour un montant de 4 344.55 € HT, soit 5 213.46 € TTC, afin de palier des dysfonctionnements éventuels sur les équipements des différents établissements scolaires et centres de loisirs.

Une démarche sera engagée en vue d'obtenir un éventuel financement.

Les crédits seront inscrits au BP 2017 de la Restauration Scolaire.

Locaux Urbanisme

Le service Urbanisme a intégré ses nouveaux locaux au 9 rue de Révol. Pour parachever l'opération, l'entreprise Dominguez est intervenue pour installer un évier pour un montant de 879,00 € HT, soit 1 054.80 € TTC.

De plus, une signalétique a été installée par l'entreprise ARTIFIX pour un montant de 792 € TTC.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Général 2017.

Petite Enfance

Crèche Crech'ndo

Le chauffe-eau STYX de la crèche Crech'ndo est hors service. Il convient de procéder à son remplacement pour un montant estimé à 6 000 € HT, soit 7 200 € TTC.

Crèche Les Poquetets

Une mise aux normes de la ventilation de la crèche « Les Poquetets » à Bedous est nécessaire suite à la fermeture du préau.

Le montant est estimé à 833.33 € HT, soit 1 000 € TTC

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Général 2017 (section investissement)

Signalétique des parcs d'activités

De nombreux changements étant intervenus, il convient de mettre à jour les plans et listing d'entrée des zones d'activités de l'ex territoire de la CCPO. Cela concerne les zones du Gabarn, de Lanneretone, d'Agos, de Bidos et d'Ogeu. Le dispositif avait été prévu de sorte que les modifications puissent être réalisées facilement. Le montant de la prestation correspondante est évalué à environ 2 000 € HT, soit 2 400 € TTC.

Il est précisé que cela ne concerne pas les totems et la mise à jour du logo qui feront l'objet d'un traitement ultérieur.

Les crédits seront inscrits au Budget 2017.

Oùï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

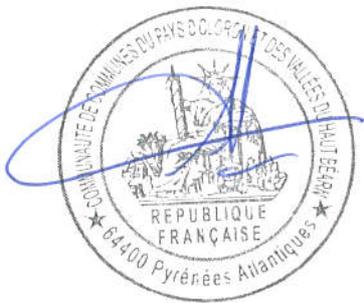
CCPO
le 13/02/2017
M. AURISSET
Président du Conseil Communautaire

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les acquisitions et travaux correspondants, et régler les dépenses afférentes.
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 mars 2017

Suivent les signatures

Affiché le 13/04/17



Le Président

Daniel LACRAMPE

le 13/04/17
SOLIGNY, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
64400 OLORON STE MARIE